Communiqué de presse – 12 février 2024

# Si nous ne réagissons pas, les dons de vêtements aux asbl tomberont entre les mains d’entreprises lucratives, d’ici quelques semaines ou quelques mois tout au plus.

Les entreprises d’économie sociale et circulaire tirent la sonnette d’alarme ! *« Si nous ne réagissons pas maintenant, les dons de vêtements aux asbl tomberont entre les mains d’entreprises lucratives, d’ici quelques semaines ou quelques mois tout au plus »,* c’est avec cette interpellation choc que débute notre rencontre avec Christian Dessart, Directeur de l’asbl Terre, l’une des 3 asbl, membre de la Fédération RESSOURCES activent depuis plusieurs décennies dans la collecte de vêtements par bulles, en Wallonie et à Bruxelles.

Le marché de la fripe ne s’est jamais porté aussi bien qu’aujourd’hui et pour cause, avec près d’un demi-milliard de chiffre d’affaires en 2023, le marché des vêtements de seconde main enregistre une croissance de 19% par rapport à l’année précédente[[1]](#footnote-1) . Un tel engouement met la pression sur un secteur historiquement organisé par les entreprises d’économie sociale comme l’asbl Les Petits Riens, Terre et Oxfam, qui paradoxalement enregistrent en 2023 des résultats plus mitigés.

*« Le marché du textile de seconde main est en surchauffe, menant de plus en plus d’acteurs à s’y intéresser et à y prendre part, pas toujours de manière très vertueuse »*, explique Franck Kerckhof, porte-parole de la Fédération RESSOURCES. En effet, depuis plusieurs années des initiatives de collecte à but de lucres viennent concurrencer les acteurs d’économie sociale.

La volonté première de ces initiatives privées est de mettre la main sur les dons de vêtements récoltés via les 3 500 bulles à textiles réparties sur les territoires wallons et bruxellois. *« L’objectif de ces initiatives privées est simple, mettre la main sur les quelques 32.000 tonnes de dons collectés chaque année par les entreprises sociales et circulaires et en tirer un maximum de profit.* ***Si cela se concrétise, ce sera au détriment des actions sociales, des créations d’emplois et des activités « ultra » locales et circulaires menées par ces associations. »,***poursuit le porte-parole de la Fédération RESSOURCES.

Ces dernières semaines, plusieurs communes ont été démarchées et le mode opératoire est toujours le même, proposer quelques milliers d’euros par an à une administration communale afin de remplacer les collecteurs d’économie sociale. Une menace qui si elle se concrétise pourrait faire disparaitre des actions de solidarité activent depuis près de 80 ans.

-30-

# Comment s’assurer que les textiles que les wallons et les bruxellois souhaitent donner arrivent entre de bonnes mains ?

Comment garantir que les vêtements que nous donnons vont bien être gérés de manière éthique et vont servir l’intérêt général et le collectif, notamment par de l’action sociale, par la création d’emplois pérennes et non délocalisables ou par la création d’activités locales et solidaires ?

Les solutions résident à plusieurs niveaux. Le premier rempart face à cette potentielle dérive est le pouvoir des communes et des intercommunales en matière de sélection des opérateurs de collecte. En effet, pour pouvoir déployer des bulles à vêtements sur un territoire, il faut préalablement obtenir l’autorisation des autorités locales., et c’est bien à ce premier niveau que réside une vraie menace mais également une manière de résoudre le problème auquel font face ces associations. En autorisant uniquement les associations et entreprises à finalité sociale labelisées **Solid’R** à collecter sur leurs territoires, les communes et intercommunales font le choix de la solidarité, du circuit court, de l’action sociale et circulaire.

Un deuxième rempart de taille face à cette menace sont les citoyens. En faisant le choix de donner les vêtements dont ils souhaitent se défaire à une entreprise d’économie sociale et circulaire, chaque citoyen pose un acte fort, un choix **Solid’R** qui permettra notamment de financer de la création d’emploi d’insertion socioprofessionnel, des nuitées pour des sans-abris, des épiceries sociales ou encore des projets de coopération au Nord comme au Sud.

# Pourquoi le textile de seconde main attire-t-il autant de convoitise ?

Premier élément de réponse : un marché croissant et un comportement désormais adopté par le plus grand nombre. Les chiffres le démontrent, la seconde main prend de plus en plus de place sur le marché du textile. Les grandes enseignes de la mode et de l’habillement l’ont d’ailleurs bien intégré identifiant le segment de la seconde main comme une activité de croissance à deux chiffres. D’après les fédérations représentant les grandes enseignes de la mode, le marché de la seconde main pourrait représenter près de 30% de l’offre en matière d’habillement d’ici 2035, soit un marché estimé à près de 3 milliards d’euros, dans 10 ans. Il n’en faut pas moins pour susciter l’intérêt de grandes enseignes tels que Decathlon ou Zara.

Un deuxième élément de réponse : la date du 1er janvier 2025. A partir de cette date, tous les textiles, chaussures et linges de maison devront être collectés séparément et revalorisés. Dans ce contexte, de nombreuses communes devront compléter voir développer les solutions de collecte sélective de textiles sur leurs territoires afin de collecter les quelques 15 kg par habitant de vêtements évacués chaque année par leurs citoyens.

Un troisième élément de réponse : une concurrence féroce entre les opérateurs de collecte textile actifs en Flandre, poussant de plus petits opérateurs privés à se tourner vers d’autres marchés, comme la Wallonie ou la France.

Un dernier élément de réponse et non des moindres : l’arrivée prochaine d’une REP textile en Belgique qui bousculera, sans aucun doute, le marché de la seconde main. Par la mise en place d’un système de responsabilité élargie des producteurs textile, une écocontribution sera imposée aux producteurs de textiles afin notamment de financer la collecte, le traitement et la revalorisation des textiles en fin de vie. Une fois de plus, la perspective que peut représenter ce financement est également une opportunité qui ne laisse pas indifférentes certaines entreprises opportunistes, comme c’est déjà le cas en Hollande et en France où un tel système est en place.

A propos…

La Fédération RESSOURCES représente 75 entreprises sociales et circulaires du secteur de la réutilisation des biens et des matières en Wallonie et à Bruxelles. Elle défend les intérêts de ses membres et les accompagne dans la création de valeurs économiques, sociales et environnementales.

[www.res-sources.be](http://www.res-sources.be)

Dans un contexte où les vêtements de seconde main ont le vent en poupe, les entreprises sociales et circulaires, pionnières du secteur de la réutilisation se positionnent comme les professionnels du secteur apportant les garanties nécessaires aux partenaires publics et aux particuliers de plus en plus attentifs au besoin de transparence sur la gestion des dons.

En bref, si vous voulez avoir la garantie de soutenir une entreprise sociale et circulaire, assurez-vous que l’autocollant **Solid’R** soit apposé sur la bulle à textile que vous souhaitez utiliser. 24 entreprises sont labellisées **Solid’R** en Europe dont 13 entreprises en Belgique **: La Poudrière, Oxfam Magasins du Monde, Oxfam-Solidarité, Rezippons la Terre, Fleur Service Social, la Fol’Fouille, Terre, la Ressourcerie Le Carré, le Centre d’Entraide de Jette, Les Petits Riens, les 3R, Wereld Missie Hulp et Salvatoriaanse Ontwikkelingshulp**.

Plus d’info : <http://www.solidr.eu/>

**Contact presse :**

Franck Kerckhof – Fédération RESSOURCES – 0475/29.85.36 – f.kerckhof@res-sources.be

1. Source Comeos [↑](#footnote-ref-1)